

---

## Procès-verbal de la 27<sup>ème</sup> Assemblée générale de la FSPALN

---

**Vendredi 24 septembre 2021, à 19h30**

**La cabane de l'Ecaille, Rue du Parc 33, à 1400 Yverdon**

---

Président        Pascal Romerio  
Vice-président    Kevin Amann  
Bulletin        Charles Kuhl  
Caissier        Fabio Piseni  
Secrétaire       Bernard Collaud

Invités :        M. Frédéric Hofmann. Conservateur de la pêche et des milieux aquatiques VD  
                  M. G.-C. Monney de la SVPR

Excusés :        MM. Daniel Chollet président FIPAL, Richard Krebs, Christian Dubois, Charles Kull, Rapaaël  
                  Charrière, Jacot Martial, Ferrier Dominique, Chabot Cyril, G.-C. Monney,

**Ouverture de l'Assemblée générale : 19h30**

### **1. Appel.**

Selon liste, 27 personnes sont présentes et 1 invité : M. F. Hofmann.

Amicale des Traîneurs d'Auvernier	4 membres
L'Ecaille d'Yverdon-les-Bains	10 membres
La SNPT Neuchâtel	2 membres
La SPLB Béroche	5 membres
La SPT Bas-Lac	3 membres
Les Grelot	3 membres

### **2. Salutations du président.**

Le président Pascal Romerio souhaite la bienvenue aux membres de la FSPALN. Il remercie également M. Frédéric Hofmann, conservateur de la pêche et des milieux aquatiques VD de sa présence à cette assemblée. L'ordre du jour de l'assemblée générale de la FSPALN est paru dans le Traîneur No. 301 de septembre 2020. Pas de remarque, l'ordre du jour est accepté. Il informe les participants sur le déroulement et l'organisation de la collation qui sera servie en fin d'assemblée.

### **3. Procès-verbal des assemblées du 9 octobre 2020.**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 octobre 2020 est paru dans le no 302 du « Traîneur » de décembre 2020. Pas de remarque. Il est accepté avec remerciements à son auteur.

### **4. Rapport du président Pascal Romerio.**

Chers amis,

Je n'ai pas l'intention de rallonger inutilement la soirée avec un long discours, mais vous faire part de quelques réflexions et constats de cette année de pêche qui se termine bientôt.

Comme en 2020, ce maudit virus a terriblement compliqué les occasions de nous réunir lors de nos manifestations. Enfin non ! Ce n'est pas le virus ! Lui ne demandait que ça qu'on se réunisse... Mais ce sont bien les recommandations et directives de notre pays et du monde qui ont perturbé à ce point nos habitudes. Je ne polémiquerai pas sur ces mesures, fondées ou non, souvent floues, contradictoires, changeantes, mais à coup sûr qui divisent plutôt qu'elles ne rassemblent ! Concours annulés ou sans repas conviviaux, assemblées annulées, reportées ou en ligne. Pour ne citer que quelques points. Même si nous avons presque les mêmes frais de fonctionnement, nos rentrées d'argent ont sérieusement fondu. Heureusement notre camaraderie et l'amour de notre passion pour la pêche n'ont pas faibli !

Une fois de plus la météo est aussi responsable de la diminution plus que sensible des jours où il était possible de sortir sur son bateau sans trop de risque. Vent, bise ou encore pluies se sont enchainés toute cette année 2021. Pour en arriver à une inondation et une interdiction de naviguer ! Du jamais vu à ma connaissance. En résumé et surtout pour ceux d'entre nous qui travaillent, avec 4 weekends par mois et déjà de nombreuses obligations, il n'y a pas eu beaucoup de jours de pêche cette année.

Et les résultats ? Une très légère amélioration concernant la prise des truites d'après ce que j'en ai entendu. Il est vrai que pour beaucoup une ou deux truites, c'est déjà un pourcentage énorme par rapport à 0 ! L'omble lui a pratiquement disparu. Je n'ai pas entendu de pêcheurs en ayant pris cette année. Les corégones ont parfois été bien mordeurs en début de saison en avril-mai puis c'est devenu bien plus difficile. Les perches semblent elles nombreuses avec beaucoup de pêcheurs qui ont pris leur maximum par jour régulièrement. Il y a toujours des jours avec et des jours sans, mais plus de poissons d'au moins 15cm. Après une belle année 2020 et les fluctuations annuelles régulières des prises de ce poisson, j'en suis le premier surpris et heureux. Cela d'autant plus que lorsqu'on voit aussi régulièrement des centaines de cormorans en action de pêche. Avec l'efficacité de ces derniers, on se demande ce qu'il peut bien rester dans ce lac ! Les brochets sont eux toujours aussi nombreux. Mais comme les dernières années la taille moyenne est beaucoup plus petite. Beaucoup de prise de brochetons bien en dessous des 45 cm réglementaires. Peu de « moyen » et très peu de « gros ».

Dans mon discours de l'an dernier, je vous faisais part de mon souhait de réunir à nouveau les sociétés des 3 cantons riverains à la FSPALN. Je suis persuadé que vous serez tout à l'heure aussi enthousiaste que moi pour accueillir les Fribourgeois des Grelots d'Estavayer-le-Lac. Tous ensemble nous n'en serons que plus forts et j'espère plus écoutés aussi. Peut-être que nous pourrions simplifier notre règlement et rendre les filets de pêche plus visibles !!!

Même si c'est un peu tard nous pouvons nous réjouir des STEPS qui deviennent enfin plus performantes et qui vont diminuer le nombre des micropolluants. Dans le même esprit, je déplore que l'une ou l'autre initiative sur les eaux n'ait pas passé le vote. En effet comme je l'ai expliqué à de nombreux amis et membres, en tant que société de pêche et à plus forte raison en tant que président, il existe un devoir de protéger nos eaux. Et ce quel que soit mon métier ou celui de mes amis. Eaux polluées, moins ou plus de poissons, moins de poissons, moins de pêcheurs, moins de pêcheurs moins de sociétés de pêche, moins de personnes au bord et sur l'eau pour voir ce qui se passe, moins d'insectes aquatiques, moins d'amphibiens, moins d'oiseaux, moins de biodiversité, moins de vie. Et pour couronner le tout, bientôt on ne boira plus que de l'eau en bouteilles sur le plateau. Que voulons-nous laisser à nos enfants ? C'est avant le bord du gouffre qu'il nous faut réagir et c'était peut-être l'occasion.

Nous avons un joli site internet : [www.fspaln.ch](http://www.fspaln.ch) . J'invite chacun à venir voir ou découvrir les pages de notre et nos sociétés amies. Merci également à chaque société de nous fournir de nouveaux textes, résultats, programmes, recettes, photos afin de rendre ce site attractif et consulté.

Même si pas assez de nos membres se déplacent à nos assemblées, je suis heureux de vous voir ici et de partager un verre et une assiette avec vous tout à l'heure. Je vous souhaite une bonne soirée et surtout de merveilleuses émotions à la pêche.

Pascal Romerio

#### **5. Rapport du caissier.**

M. Fabio Piseni présente les comptes, le rapport du caissier pour l'exercice 2020 est mis à disposition sur les tables. L'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 boucle par un déficit de 99.70 Frs. Au capital, la FSPALN possède un montant de 8'514.90 Frs. Le caissier Fabio Piseni explique à l'assemblée que le déficit provient d'un compte transitoire. Le budget 2021 devrait être égal entre les produits et les charges à voir avec les contraintes covid.

#### **6. Rapport des vérificateurs de comptes.**

Messieurs Alain Perriard de la SPLB Béroche et Jean-Philippe Perrinjaquet de l'ATA, ont vérifié les comptes et attestent de leur exactitude. Ils proposent d'en donner décharge au caissier en le remerciant pour le travail effectué. Le président demande d'approuver les comptes. Aucune objection, les comptes sont approuvés par l'assemblée.

#### **7. Cotisations.**

Selon les conseils du caissier, il n'est pas nécessaire d'augmenter les cotisations. Pas d'avis contraire, l'assemblée accepte de maintenir les cotisations actuelles.

#### **8. Rapport du responsable du bulletin.**

J'ai repris cette année la responsabilité du traîneur et c'est avec plaisir que je m'acquitte de cette tâche.

Pour les 2 dernières éditions, toutes les sociétés m'ont envoyé les documents dans les temps et je vous en remercie.

Il y a eu une inversion de pages sur le dernier numéro, et personne ne sait d'où vient l'erreur, malgré le fait que plusieurs personnes ont relu les articles.

Je vous prie de m'en excuser.

Pour les prochaines éditions, avant de livrer le traîneur à l'imprimerie, je vous ferai parvenir un bon à tirer, comme cela chaque société pourra contrôler ses articles.

Pour les annonces, si vous désirez changer une annonce, ce qui est naturellement possible, merci d'envoyer directement à la graphiste avec une copie chez moi.

Je pense avec ces indications que les prochains nos, devraient être imprimés sans accros.

Une dernière chose, merci d'envoyer vos articles sur format A5.

Un grand merci pour votre attention et je vous souhaite une bonne fin d'assemblée et bon appétit.

Charles Kull

Le président de la SNPT demande la parole.

- Il demande des explications concernant la mise en page du Traîneur n° 305 ou les pages concernant la SNPT sont mélangées.

- Au n° 303 du Traineur, la publicité Bucher + Walt est en page 44. Dans les n° 304 et 305 cette publicité a disparu et remplacée par une ancienne version. Le vice-président de la SNPT Michel Guyot demandant des explications par téléphone au responsable du bulletin fut très mal reçu.

Aucune explication valable n'a été fournie, le président Jean-Jacques Bolle souhaite, au nom de la SNPT, recevoir publiquement les explications attendues.

Après discussion, l'assemblée est d'avis que c'est au responsable du bulletin et lui seul de contrôler la mise en page finale du bulletin.

## **9. Nominations statutaires, élection du comité et du président.**

a) Aucun membre du comité n'est démissionnaire :

MM. Pisenti Fabio caissier, Collaud Bernard secrétaire au PV, Charles Kull responsable du bulletin, Pesenti Serge et Perriard Alain délégués (NE), Franco Hafner délégué suppléant (NE), Patrick Hippenmeyer et Pascal Romerio délégués (VD), Kevin Amann délégué suppléant (VD). Le président propose de les réélire par un levé de main. L'assemblée accepte la réélection des membres du comité.

b) Vérificateurs des comptes :

Les sociétés de l'Ecaille et les Grelots sont désignés pour les années 2022, 2023 et 2024 comme vérificateur des comptes.

c) Nomination du président :

Le président Pascal Romerio se met à disposition pour poursuivre la présidence de la FSPALN. Pas d'autres candidatures, l'assemblée générale accepte sa nomination.

## **10. Consultative intercantonale 2021.**

Lors de l'assemblée consultative intercantonale 2021 pour le lac de Neuchâtel, le comité de la FSPALN proposait les points suivants :

- Proposition d'autoriser la pêche à l'écrevisse pour les pêcheurs amateurs.
- Proposition de supprimer l'interdiction de la pêche le dimanche de l'ouverture
- Comme il avait déjà été demandé et que la réponse était de l'inclure dans le prochain règlement, l'autorisation de lancer pour la pêche à la gambe, comme cela se pratique dans les autres lacs.

M. Frédéric Hoffmann demande la parole concernant ces trois points.

Concernant la pêche à l'écrevisse pour les pêcheurs amateurs, M. Frédéric Hoffmann indique que cette demande a du sens, mais le risque de disséminer ces organismes invasifs est trop important. De plus, l'autorisation de cette pêche irait à l'encontre de la vision de l'OFEV et du plan d'action écrevisses suisses.

Supprimer l'interdiction de la pêche le dimanche de l'ouverture. M. Frédéric Hoffmann précise que des discussions sont en cours avec la station ornithologique pour éventuellement changer cette date de recensement et donc pouvoir ouvrir la pêche ce jour-là. Les cantons et les professionnels sont favorables à cette modification, qui sera mise en place si le recensement ornithologique est déplacé. En principe l'ouverture se fera le dimanche.

L'autorisation de lancer pour la pêche à la gambe. M. Frédéric Hoffmann indique que les cantons et les professionnels y sont favorables pour autant que les distances vis-à-vis des engins de pêche professionnelle soient augmentées. Les pêcheurs amateurs n'y sont pas favorables, contrairement aux professionnels. Le statu quo semble maintenu.

## **11. Résultats de la rencontre annuelle des pêcheurs de la FSPALN du samedi 5 juin 2021.**

Pour la rencontre annuelle des pêcheurs de la FSPALN :

Récapitulation :

18 pêcheurs inscrits	Plus grosse truite	1050 g par Ravezzani André	ATA
18 pêcheurs classés	Plus gros omble	-	
0 pêcheur non-classé	Plus gros brochet	4980 g par Papucci Laurent	SNPT
4 pêcheurs bredouilles	Plus gros corégone	235 g par Romerio Pascal	Ecaille
	Plus grosse perche	345g par Raphaël Charrière	Ecaille

Classement par section :

Rang	Société	Points	Participants classés	Moyenne par participant
1	Ecaille	2718	8	339.75 g
2	ATA	667	3	222.33 g
3	Béroche	496	4	124.00 g
4	SNPT	1304	2	662.00 g
5	SPTBL	387	1	387.00 g

## 12. Centre Suisse des poissons.

Le projet de « Centre Suisse des Poissons » est au point mort. En cause le prix d'achat demandé pour le terrain en hausse soudaine. Une autre solution est recherchée tout en continuant de négocier le terrain. A suivre.

## 13. Société « Les Grelots » d'Estavayer

Lors de l'assemblée générale de la société « Les Grelots » d'Estavayer du 26 juin dernier, la société « Les Grelots » a décidé d'intégrer la FSPALN.

Le président de la société des Grelots Paul Sansonnens présente à l'assemblée générale la société « Les Grelots ». Elle a 44 membres, dont 15 traîneurs. La commune d'Estavayer met à disposition de la société un local. La société organise 4 ou 5 rencontres sportives par année.

La société « Les Grelots » est accueillie au sein de la FSPALN, les membres de l'assemblée générale donnent leurs accords. M. Paul Sansonnens remercie les membres de l'assemblée générale et se réjouit d'apporter la touche fribourgeoise à la FSPALN.

## 14. propositions des membres.

- Aucune proposition n'est parvenue au comité.

## 15. Parole aux invités

- M. Frédéric Hofmann. Conservateur de la pêche et des milieux aquatiques VD.

M. Frédéric Hofmann étant intervenu au point 10, il ne veut pas prolonger l'assemblée en reprenant la parole. Le président Pascal Romerio remercie M. Hoffmann.

## 16. Divers :

Néant

## Clôture de l'Assemblée générale.

Le président Pascal Romerio clôt la 27<sup>ème</sup> assemblée générale de la FSPALN, il remercie les membres et les invités de leur participation et leur souhaite une bonne fin de soirée.

Fin de l'assemblée générale : 21h00

L'auteur du procès-verbal : Bernard Collaud